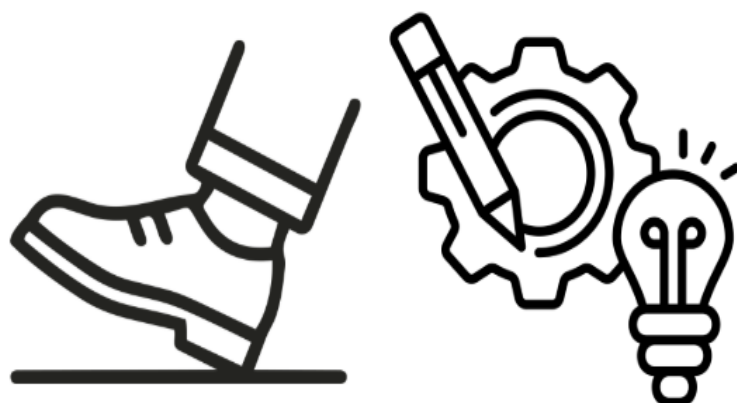


Pôle Encadrement



Les premiers pas du Métier ADJOINT RESPONSABLE SECTEUR UNSA Encadrement reste mobilisée !

Dès les premières discussions autour de la négociation de l'accord Tempo, l'UNSA Mobilité Encadrement a été présente pour proposer et défendre la création du métier d'adjoint cadre de secteur.

C'est avec une réelle satisfaction que UNSA Encadrement a vu sa revendication entendue

Cette création constitue une véritable perspective d'évolution professionnelle pour les agents de maîtrise, tout en permettant de reconnaître et de valoriser les compétences et l'expérience acquises sur le terrain.

Afin de garantir une **reconnaissance concrète de ces nouvelles responsabilités**, nous avons également porté deux revendications fortes :

-L'attribution de l'astreinte.

-La mise en place d'une prime de fonction spécifique, en sortie de négociation celle-ci a été portée à 150 euros.

Ces mesures sont essentielles pour que cette évolution professionnelle s'accompagne d'une véritable reconnaissance statutaire et financière, à la hauteur des missions exercées et des responsabilités assumées.

Aujourd'hui, les premières fiches de poste continuent d'émerger des projets d'expérimentation portés par les lignes souhaitant mettre en place cette nouvelle fonction, notamment sur les lignes 7, 9, 11

Notre ligne rouge : pas d'EAP entre collègues de même catégorie !

Dès le départ, l'UNSA Encadrement a posé une limite claire : il est inenvisageable que les adjoints responsables de secteur soient amenés à réaliser les entretiens annuels de progrès (EAP) de leurs collègues appartenant à la même catégorie.

Sur ce point, l'UNSA Mobilité Encadrement a été le seul syndicat signataire à s'opposer à la réalisation des EAP par les adjoints responsables de secteur.

Cette pratique présente un risque de dérives et pourrait brouiller les responsabilités de chacun, au détriment des relations professionnelles et de la cohésion des équipes.

L'UNSA Mobilité Encadrement continuera à défendre une mise en place équilibrée de ce nouveau métier, fondée sur la reconnaissance des compétences, l'évolution professionnelle et le respect du rôle de chacun.

Vos délégués de l'Encadrement UNSA Mobilité Sont à votre écoute

Myriam MEKRAMI, Nicolas ARNELL, Jean Baptiste MOUEZA, Jean Pierre DEROND,
Mohamed CHERIFI, Nordine FELCHOU, Julien COUP, Schemsddine N'DIAYE,
Mohamed KHOUAS, Sabrina BERAL, Abdelkarim AMEUR,
Frederic BENE, Warren BELGHUIT



VOTEZ DU 19 AU 23 OCTOBRE



**Avec UNSA Mobilité,
des Engagements Claires pour des résultats concrets !**